

César FRANCK (Liège 1822-Paris 1890)

Un anniversaire à prévoir et un livre à lire

M. DEBUYST, Avenue de la Brabançonne 68.1040 Bruxelles attire notre attention sur le prochain anniversaire de la mort de Franck. Il signale qu'il a proposé " à la Régie des Postes belges. Direction de la Philatélie. Centre Monnaie. 1000 Bruxelles d'envisager l'émission, en 1990, d'un timbre-poste spécial commémorant ce centenaire. La réponse est: "Votre requête fera l'objet d'un examen lors de l'élaboration du programme philatélique pour 1990."

M. DEBUYST suggère à tous les admirateurs de Franck et en particulier aux membres de la SLgM. d'introduire, comme lui, une requête auprès de la Régie des Postes belges, chaque lettre faisant poids auprès de l'Administration.

Il va de soi que la SLgM. fait sienne cette proposition. Nous espérons que de nombreux membres s'y associeront. Nous nous souvenons sans plaisir du timbre fort quelconque émis dans une circonstance analogue pour Eugène Ysaÿe. D'autre part, nous avons sous les yeux un relevé des timbres émis par la Deutsche Bundespost en 1886 où les effigies de Louis II de Bavière (1845-1886) et de Franz Liszt (1811-1886) sont associées. Ce serait un comble si les Belges oublièrent César Franck tandis que les Allemands annexeraient aussi bien Franck que Liszt.

César Franck et l'orgue

par François SABATIER

Coll. Que sais-je? n° 1947 . Paris, mars 1982.

Les nombreuses questions, très variées, que l'auteur pose dans son Introduction suggèrent l'orientation générale du livre. Elles embrassent un vaste panorama où je dois cependant regretter que, même en France, "l'hérédité germanique" de Franck n'a pas cessé d'entretenir une ambiguïté bien fâcheuse. Cette réserve mise à part, disons tout de suite que le livre de M. SABATIER est d'un intérêt passionnant. Surtout, cela va de soi, pour les organistes - ils y trouveront réponse à quantité de questions concernant l'oeuvre du maître liégeois - mais aussi pour tous.

Le milieu musical où Franck évolue, en particulier le monde de l'orgue, est évoqué à la fois par son cadre historique et par les témoignages de ses élèves et de ses contemporains. L'importance de son rôle pédagogique apparaît à divers endroits, tandis que le Chapitre III. Les sources de l'oeuvre souligne le rôle capital joué par Cavallé-Coll en ce qu'il fournit aux organistes français les instruments qu'ils espèrent. L'examen des influences musicales qui ont pu toucher Franck est l'occasion d'un large tour d'horizon (pp.30-43) avant d'aborder ce qui nous concerne le plus: Ch. IV. Présentation de l'oeuvre. M. SABATIER évolue ici en terrain ferme et présente, avec une grande lucidité et une parfaite clarté, les oeuvres d'orgue de Franck groupées par époques (pp.45-94). Ces brèves analyses sont d'un intérêt soutenu. Il en va de même du chapitre suivant, Le destin de l'oeuvre.

Parmi les divers aspects qu'il évoque, nous découvrons les progrès dans la diffusion de l'oeuvre d'orgue à travers des chiffres établis par M.L.JAQUET. Par exemple ceci! (...) Quant aux Trois Chorals, ils progressent de 300 exemplaires (1891) à 2.000 (1968) au long de 33 tirages (20.400 exemplaires)." On souhaiterait connaître les résultats d'une enquête analogue pour l'ensemble de l'oeuvre de Franck ! Ce chapitre V se termine par des remarques générales sur l'écriture et le style de Franck, valables, nous dit M.SABATIER, pour toutes ses grandes oeuvres. Quelques réflexions sur la nature profane ou sacrée de l'oeuvre d'orgue - problème soulevé à plusieurs reprises auparavant - servent de conclusion à ce livre où la rigueur scientifique est heureusement associée à un discours plein de vie et de chaleur.

José QUITIN.

Appel à nos membres

La reprise des activités de notre Société le 13 octobre prochain offre au Comité l'occasion de faire le point. Dans cette repise à jour, la voix du Trésorier s'élève, soutenue par une basse "chiffre" irréfragable.

Quoique nos affaires ne se portent pas trop mal, il est un détail franchement désagréable à considérer. C'est la douce obstination que montrent certains membres à retarder le paiement de leur cotisation. Nous voilà arrivés au dernier trimestre de 1988 et, le croiriez-vous, ils sont une trentaine à ne pas encore l'avoir acquittée.

C'est très gênant pour nous. Revenir à la charge pour rappeler ce genre de chose n'a rien de plaisant. La vérification des comptes prend du temps. Un retard prolongé risque d'engendrer des confusions, et des rappels personnels occasionnent des frais supplémentaires.

C'est pourquoi je me permets de rappeler ici quelques règles simples qui nous éviterons bien des embarras.

- 1° La cotisation pour 1989 est payable dès le début de notre "saison" (le 13 octobre prochain) et avant le 31 janvier 1989.
- 2° Elle reste fixée à 300 fr. (minimum) pour la Belgique, 450 fr. (minimum) pour l'étranger. A ce propos, nous regrettons de devoir classer nos membres hollandais et luxembourgeois dans cette deuxième catégorie, mais la poste, impitoyablement, compte 30 fr. pour l'envoi d'un périodique de 250 gr. (maximum) en service extérieur, contre 7,50 fr. pour 225 gr. en service intérieur. Si vous y ajoutez deux ou trois imprimés...
- 3° Indiquez clairement "cotisation 89" sur le bulletin de versement.
- 4° Attirez notre attention en cas de changement d'adresse.

Merci d'avance !

P.S. Les membres en retard de paiement vont recevoir une lettre personnelle à ce sujet.

Le Comité.
